

COMMUNIQUÉ - BILAN DE LA CONFÉRENCE TERRITORIALE

ValOrizon, syndicat de valorisation et de traitement des déchets du Lot-et-Garonne, poursuit sa démarche de développement de l'économie circulaire et de la croissance verte initiée à Damazan le 19 mai 2017. Élaborée dans un esprit de co-construction avec l'ensemble des acteurs du territoire et de la filière, et nourrie par plusieurs ateliers de travail, le 24 octobre et les 8 et 29 novembre 2017, cette démarche se concrétise à travers une feuille de route départementale, qui a été présentée, mardi 27 mars 2018 dans les locaux du Conseil départemental du Lot-et-Garonne à Agen, en présence d'une cinquantaine d'acteurs du territoire.

ValOrizon s'est engagé en 2012 dans la réduction des déchets et la responsabilité environnementale, et défend depuis 2015 les principes de l'économie circulaire et l'écologie industrielle. Pour répondre à l'ambition d'un département "zéro déchet, zéro gaspillage", ValOrizon a souhaité engager une démarche territoriale pionnière en faveur de l'économie circulaire et la croissance verte à l'échelle du département. Propriétaire du site de Damazan (ex-Xilofrance) depuis décembre 2017, le syndicat ValOrizon prévoit notamment la mise en place d'une zone d'activité par la reconversion de cette friche industrielle en éco-parc, pouvant accueillir plusieurs activités (centre de tri, parcours pédagogique, pépinière d'entreprises, etc).

La feuille de route présentée, élaborée suite à un travail de co-construction avec les acteurs du territoire, permet d'organiser, de coordonner et de suivre la mise en œuvre opérationnelle d'un plan d'action départemental en faveur de l'économie circulaire et la croissance verte.

La conférence territoriale a été introduite par Jacques BILIRIT (président de ValOrizon), accompagné de Jean-Marie CARDEBAT (professeur des universités et président du Laboratoire de recherche LAREFI) et de François-Michel LAMBERT (président de l'Institut d'Économie Circulaire et député de la 10^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône). Ce sont ensuite les acteurs du territoire qui ont présenté les axes stratégiques et les actions ciblées durant les ateliers de co-construction :



↪ AXE STRATÉGIQUE N°1

PRÉVENIR ET RÉDUIRE

LA PRODUCTION DE DÉCHETS

L'axe 1 a pour objectif de travailler en faveur de la prévention et de la réduction des déchets. Il a été présenté par Julie FARBOS (ValOrizon), Antoine BONSCH (ADEME), Emilie ALVAREZ (animatrice du PLPDMA) et Vincent ROBIN (ESPE). 3 actions phares ont été ciblées : la définition d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour chaque collectivité de collecte ; la mise en place d'un outil pédagogique complet au sein de l'éco-parc de Damazan sur l'intégralité du cycle du déchet et l'accueil sur le site de Damazan de différents cycles de formation.



↪ AXE STRATÉGIQUE N°2

FAIRE ÉMERGER UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE SUR L'ÉCOPARC

Les actions portées dans le cadre de l'axe 2 ont pour objectifs de créer autour de l'écoparc à la fois un lieu de vie convivial, chaleureux mais aussi un pôle d'attractivité territorial à l'échelle du département. Cet axe de travail a été présenté par Emmanuel GUERINEAU (ValOrizon), Pascal ANRES (AFDAS) et Jean-Marie TOVO (président du cluster). Les participants ont souligné l'importance de l'amélioration technologique et sanitaire du nouveau centre de tri, notamment concernant le traitement des plastiques ; ainsi que la nécessité de se rapprocher de partenaires stratégiques comme le Conseil Régional et les chambres consulaires mais aussi des centres de recherche, afin de mener une réelle réflexion sur la manière d'amener de l'activité économique et de la valeur ajoutée autour du centre de tri.

↪ AXE STRATÉGIQUE N°3

AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE COLLECTE DES DÉCHETS DANS LE LOT-ET-GARONNE

L'élaboration d'une stratégie départementale de collecte des déchets apparaît indispensable à l'amélioration des performances de tri, de recyclage et de valorisation. L'axe 3 a pour objectif d'accompagner et de soutenir les collectivités de collecte dans l'atteinte de cette ambition. Il a été présenté par Eric MARTY (ValOrizon), Jean-François SAUVAUD (vice-président de ValOrizon), et Laurence ROUCHAUD (présidente de la Communauté de communes Bastides en Haut-Agenais Périgord). Les participants ont souligné l'importance de la réflexion communale notamment dans la gestion des déchets des cantines scolaires et des EHPAD, mais aussi à travers la distribution de composteurs gratuits aux habitants ou la mise en place de plateformes collectives de compostage. Par ailleurs la mise en place et le développement des tarifications incitatives sur le département se sont avérés être un levier important dans la réduction des ordures ménagères résiduelles et ont permis d'augmenter les performances de collectes sélectives (cf. expérience présentée par la Communauté de Communes Bastides en Haut-Agenais Périgord).

En conclusion de la présentation de la feuille de route, François-Michel Lambert a bien rappelé que la question de la réduction des déchets est essentielle mais que l'effort collectif doit s'élargir à toutes les pratiques du quotidien dans une société axée sur la consommation, et que toutes les initiatives individuelles peuvent enrichir une ambition collective. Il a ensuite rappelé les 4 leviers aujourd'hui disponibles pour les territoires :

- ↪ La fiscalité positive ou négative (sous forme de tarification incitative) ;
- ↪ La réglementation au niveau national ;
- ↪ L'incitation et l'expérimentation soutenus par l'ADEME ;
- ↪ La formation de « valoristes » de la ressource déchet.

Finalement, le lien social demeure l'outil le plus important de l'économie circulaire, c'est la rencontre d'acteurs animés par les mêmes convictions, au sein du futur écoparc, qui permettra à terme d'instaurer une dynamique durable d'économie circulaire.

ET MAINTENANT ?

C'est grâce à la volonté et à l'implication des acteurs du territoire que la démarche d'économie circulaire lancée par ValOrizon s'est développée ces derniers mois. Il s'agit désormais pour ValOrizon et ses partenaires de travailler à la mise en œuvre et au suivi effectif des différentes actions de la feuille de route. Un point d'étape sera réalisé dans un an au moment de l'organisation de la deuxième conférence territoriale.

CONTACT PRESSE

Julien GEYRE
jgeyre@valorizon.com
05 53 79 86 25

VALOrizon